



Battons-nous pour le grand-âge et le maintien du service public

Selon la DRESS, 21 millions de seniors, de 60 ans et plus, vivront en France en 2030, soit 3 millions de plus qu'en 2019. Il faudrait doubler le rythme d'ouverture des places en EHPAD pour être en mesure d'accueillir ces 108 000 résident-e-s supplémentaires.

La situation dans le secteur des EHPAD est inquiétante par manque d'avancées. La CGT alerte depuis plusieurs années sur la dégradation de ce secteur, où les conditions de travail et le manque d'effectifs entraînent des défaillances au niveau de la prise en charge des résident-e-s. Cette situation n'est plus acceptable !

Des familles se mobilisent, des directrices et des directeurs du Public et des élu.e.s, comme le collectif du territoire de la Bretagne, dénoncent le manque de moyens pour la gestion de leurs établissements, dont les déficits sont en moyenne de 300 000 euros.

Les luttes des personnels s'intensifient. On peut le constater dans la mobilisation des EHPAD « Les Escapes » du Havre, provoquée par l'annonce de 100 suppressions de postes et le placement d'administration provisoire. Et cela alors que les pouvoirs politiques justifient le manque de personnels par l'absence de candidatures.

Cette situation se poursuit par des mobilisations qui se multiplient contre la fermeture des EHPAD publics. On peut prendre en exemple l'EHPAD Gravières / Teulle à Neuilly-sur-Seine, menacé d'être placé en administration provisoire par l'ARS. Pourtant, la situation financière de cet EHPAD est confortable, permettant le lancement d'opérations d'investissement et un fond de roulement pour l'accompagnement des résident-e-s.

Que se passe-t-il ? Va-t-on vers la suppression des EHPAD publics ? La loi « Bâtir pour mieux vieillir », une ambition pour ce gouvernement, a pour conséquence de développer le lucratif, embourbé dans des scandales et des difficultés financières.... Cet état de fait est inacceptable !

Le désengagement de l'Etat ne peut se faire qu'au détriment des usagers et se traduit par une prise en charge insuffisante, de moindre qualité et plus coûteuse pour les personnes dépendantes (isolement, insuffisance de l'accompagnement, augmentation des coûts).

➤ **Le 19 mars 2024, la CGT appelle à la grève et à une mobilisation d'ampleur pour défendre la fonction publique.**

Celle-ci doit se faire entendre pour revendiquer le maintien du service public, l'accroissement des personnels dédiés au grand-âge ainsi que l'arrêt des fermetures d'EHPAD.

Il est plutôt nécessaire d'augmenter les places en établissements, d'octroyer des financements à la hauteur des besoins, de recruter des personnels suffisants et qualifiés et de veiller à l'augmentation des salaires.



Mon

EHPAD
Je le défends !

Le 19 mars 2024, toutes et tous en grève !!!

Contact / infos / rassemblement :



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr